

**Doc.1 - Qui travaille à temps partiel en 2003 ?**

	Hommes	Femmes	Total
Population active occupée (en milliers)	13 320	11 070	24 390
Population active occupée à temps partiel (en milliers)	720	3 310	4 030

Données de l'INSEE

- Calculez la proportion (ou la part) d'hommes et de femmes dans la population travaillant à temps partiel. En ..., sur 100 ...
- Calculez la proportion de femmes à temps partiel dans l'ensemble des femmes actives occupées.
- Calculez la proportion d'hommes à temps partiel dans l'ensemble des hommes qui ont un emploi.
- Calculez la proportion de temps partiel dans l'ensemble des actifs occupés.
- Comparez les résultats obtenus aux questions précédentes. Que constatez-vous ?
- Comment expliquez-vous cela ?

**Doc.2 - Taille de la famille et temps partiel des femmes de 25 à 49 ans (1999)**

	Femmes à temps partiel (en %)
<b>Mère de famille vivant en couple</b>	<b>39</b>
1 enfant	31
2 enfants	43
3 enfants	51
<b>Mère de famille monoparentale</b>	<b>29</b>
1 enfant	25
2 enfants	33
3 enfants	45

Données de l'INSEE  
Tableau tiré de  
Albert Cohen (dir.), SES 2de, Bordas, 2004, p.89

- Faites une phrase avec la donnée encadrée : En ..., sur 100 ...
- Quels sont les deux constats que vous pouvez faire ?

**Doc.3 - Raison principale du travail à temps partiel pour les femmes en 1994**

Souhaite travailler à temps partiel...	
... pour poursuivre une formation, des études	3,7
... pour exercer une activité professionnelle	1,6
... pour faire des travaux ménagers, garder un enfant ou d'autres personnes	30,9
... pour des raisons de santé (maladie, handicap)	5,9
... pour d'autres raisons	20,6
N'a pas trouvé d'emploi à temps plein	37,3
<b>Total</b>	<b>100</b>

Données de l'INSEE

- Faites une phrase avec le chiffre encadré.
- Quelle est la part de salariées qui subissent le travail à temps partiel ?
- Peut-on dire que si les femmes sont très nombreuses à travailler à temps partiel cela est dû à la nécessité pour elles de s'occuper de leurs enfants et des tâches ménagères ? Justifiez votre réponse.

**Doc.4 - Temps partiel et vie familiale**

Certains jours, Corinne et Kamal se croisent à peine, l'un part travailler quand l'autre rentre à la maison. Elle est caissière chez Carrefour, lui, employé à la Servair à la préparation de plateaux-repas. Chacun à des horaires en dents de scie. « *Malgré mon temps partiel, je travaille du lundi au samedi. Je commence à 9 h comme à 14 h, je finis à 16 h comme à 22 h le soir, explique Corinne. Tout dépend des plannings.* » Lui est un peu plus régulier dans l'irrégularité : soit il est du matin (6 h-14 h), soit du soir (14 h-22 h 30). Mais il travaille par roulement (4 jours de travail, 2 jours de repos, etc.). De cette arithmétique un rien complexe, seul un de ses week-ends par mois coïncide avec le samedi et le dimanche.

« *Mais moi, précise Corinne, je travaille trois samedi sur quatre. Quand nous avons un week-end de libre ensemble, c'est le fait du hasard. Et c'est rare.* » Employés aux petits salaires, Corinne et Kamal n'ont pas le choix. (...) Pour compliquer la situation, Corinne et Kamal ont un enfant de 20 mois. « *Quand nous sommes tous les deux du soir, nous finissons après 22 h, dit-elle. Pour récupérer le gamin chez la nourrice vers 19 h, je fais appel à ma mère. Parfois elle est remplacée par mon père ou ma sœur, car elle a aussi des horaires du soir. Elle travaille à Roissy.* » A la sortie du magasin, à 22 h 30, Corinne passe chercher « *le petit qui*

dort ». « *Quand nous en aurons deux, ce sera ingérable. On ne peut pas continuer comme cela. Je vois parmi mes collègues il y a pas mal de séparation à cause des horaires. (...) Quand on se dispute avec Kamal, il me dit tousjours : " j'en ai marre, pour le deuxième, tu t'arrêteras de travailler". Mais moi je ne veux pas. Je ne pourrais pas rester à la maison.* » Pour l'instant, c'est lui qui a demandé à changer d'horaires, être de jour, commencer à 8 h, finir à 16 h. (...) « *J'ai fait cette demande pour le petit, ma femme et moi. J'attends que le patron se décide.* »

Recueilli par Cécile Daumas, « Quand le travail régent la vie à la maison », Libération, lundi 7 février 2000, p.III

- Le temps partiel de Corinne lui permet-il de concilier vie professionnelle et vie familiale ? Pourquoi ?
- Quelles sont les conditions pour que le temps partiel puisse permettre de concilier vie de famille et vie professionnelle ?